

# villas du lac infos



*votre conseil syndical vous informe :*

*juin 2024*

**code portail    au 3 juin : 1450  
                      au 6 juillet : 5613**

## Point sur les résolutions votées en AG :

Nous attendons toujours la date de coupure générale de l'électricité pour installer le disjoncteur dans le transfo. elle devrait se faire dans la semaine du 24 au 28 juin, notre syndic vous tiendra informé.

Piscine, le by-pass entre le petit bassin et le grand bassin est en place, quelques petits réglages et le résultat sera positif.

**Bravo et merci à tous les participants de la journée participative du 25 mai, du soleil, beaucoup de travail et de la bonne humeur !**



### liste des travaux effectués pendant cette journée :

- Fixation des racks à vélos sur les emplacements existants avec ajout d'un 5 places.
- Création d'un emplacement racks à vélos pour "l'hôtel" 10 places.
- Réfection du mini-golf avec reprise peintures.
- Peinture pédiluve et mise en place d'un couloir à l'entrée.
- Pose de deux tableaux d'affichage aux entrées principales.
- Traitement et reprise de la peinture des socles des candélabres autour de la piscine.
- Nettoyage d'un regard aux abords du boulodrome avec mise en place pompe de relevage.
- Nettoyage des transats piscine.
- Tailles de l'ensemble des cordylinies.
- Fixation des tables de ping-pong.
- Mise en place d'un rack vélos en face des tennis.
- Rangement dessus local technique et mise en place de brise vue le long de la clôture.
- plus le travail en parallèle de Breda et Colm pour le traditionnel nettoyage des globes d'éclairage ainsi que le contrôle de fonctionnement.



Retrouvez les photos de cette journée sur shadow drive

## Descentes de gouttières, pour rappel

il est important que l'évacuation des eaux pluviales provoquée par les descentes de gouttières déjà en place soit canalisée au plus loin des dalles des villas (que ce soit sa propre villa et celle du voisin).

Dans la mesure du possible une distance de 80cm à 1m est conseillée tout en vérifiant la qualité du drainage. si la distance ne peut pas être respecté ou si le drainage n'est pas suffisant, prévoir un puisard dont la profondeur permet un drainage par le sous sol sablonneux (80cm minimum).

## les emplacements vélos sur les parties communes.

il est important de rappeler que les emplacements vélos situés sur les espaces communs font l'objet d'un lieu de stationnement pendant la présence sur site des propriétaires de ces vélos.

Ils doivent obligatoirement être stockés sur des emplacements privatisés ou à l'intérieur des logements pendant les périodes d'absence.

Tous vélos qui restent en place sur les parties communes et qui ne pourraient être retirés rapidement feront l'objet d'un déplacement.

## Patrice, le restaurateur, souhaite mettre en place des animations cet été.

Nous vous transmettons l'information qu'il nous a transmis :

- Organisation d'un pot d'accueil tous les dimanches matin en juillet et août (voire davantage suivant remplissage) avec boissons et mini buffet pour présentation des activités de la semaine et présence des prestataires locaux qui présenteront leur activité.
- Organisation de tournois de pétanque et autre une ou deux fois dans la semaine, besoin de matériel (propriété de la copro) à prêter et de lots à faire gagner.
- Organisation de trois soirées à thème par semaine (paëlla, moules frites, bretonne) avec animation musicale
- Jeux apéro tous les soirs
- Organisation d'une soirée loto ou karaoke
- Organisation d'un mini marché nocturne une fois par semaine avec animation musicale
- Animation et tournois pour les jeunes autour des jeux électroniques (flipper, palet etc...) avec lot à gagner
- Encadrements d'activités sportives tous les jours.

pour l'aider à réaliser ces animations, il met en place une cagnotte via internet

(lien : <https://www.onparticipe.fr/c/xtq1bvlX>)

celle-ci servira à acheter un minimum de matériel (boules de pétanque, ballons, micro HF, tapis etc...), de participer au coût des intervenants musicaux et participer à l'achat des lots à gagner.

D'autres activités vont être proposées avec supplément à régler par les clients : yoga, macramé, pilate, relaxation, bol chantant, ateliers auto massage, ateliers enfants....

toutes les animations seront accessibles à TOUS, propriétaires et locataires.

La gestion des fonds qui seront récoltés par cette cagnotte font l'objet d'une demande privative et ne sera ni contrôlée par le Syndic, ni par le Conseil Syndical.

## prise en compte du problème des chats errants.

Un grand merci à Séverine Queva (actuellement locataire à la résidence) qui s'est attelée au problème des chats errants présents sur la résidence.

Cette amoureuse des animaux a mis en place en partenariat avec la fondation Brigitte Bardot, une campagne de capture et stérilisation des chats présents sur site avec ce que cela comporte pour elle de temps accordé et de frais pour alimenter et amener ces chats chez le vétérinaire.

Tout va se faire petit à petit (cela a commencé), tous les chats sont officiellement placés sous la protection de l'association et seront relâchés sur place une fois pucés et stérilisés comme la loi l'oblige. Il y a également une mère avec deux chatons en cours de sociabilisation pour les capturer et les mettre à l'adoption. Le nourrissage est une étape indispensable pour sociabiliser les chats sauvages avec l'humain afin qu'à terme ils soient manipulables par l'homme et ainsi adoptables.

Nous tenions à vous faire part des efforts mis en place par cette locataire qui a pris le problème à bras le corps, elle mérite le soutien et la reconnaissance des copropriétaires.

Ces animaux étant sous la protection de l'association, toute personne qui sera prise à leur faire du mal verra une plainte immédiatement portée contre lui ou elle.

Si jamais vous entendez qu'un logement T2 pourrait se louer à l'année elle serait prenante !!!

**prochaine réunion de votre conseil syndical programmée au vendredi 06 septembre**

## **Vos contacts :**

**Votre syndic : Elodie GILDARD assistante , EGILDARD@nexity.fr , tél. 05 58 58 03 80  
Nathalie VERRIER gestionnaire , n.verrier@nexity.fr , 06 03 52 12 85**

**Votre conseil syndical : residlac40@gmail.com**